

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uaو.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 2

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Ben Yaya KONATÉ, Dia Aïssata Aïda DAO <i>Dynamiques territoriales de la criminalité et des vulnérabilités sociales à Montréal avant et pendant la covid-19 : une analyse spatiale comparée des enfants et des aînés dans trois arrondissements centraux</i>	750
Koffi Gabin KOUAKOU, Kiyofolo Hyacinthe KONÉ, Aya Christine KOUADIO <i>Analyse de l'incidence de l'exploitation de l'or sur les activités agricoles dans la zone aurifère Yaouré (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	767
FONO PASCALE CHRISTELLA, MEDIEBOU CHINDJI <i>Décentralisation et dynamiques du développement économique local dans le département de la Mvila (Sud-Cameroun)</i>	786
Rolland MOUSSITOU MOUKOUENGO, René NGATSE, Paul Gurriel NDOLO <i>Croissance démographique et spatiale de la ville de Brazzaville : dégradation environnementale et difficultés de gestion des déchets solides ménagers</i>	816
Daniel SAIDOU BOGNO, Martin ZOUA BLAO, Abaïcho MAHAMAT <i>Tendance climatiques et performance scolaire dans la plaine du Logone (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	840
Kpémame DJANKARI, Roseline KAMBOULE, Pounyala Awa OUOBA <i>Effets de la variabilité climatique sur la dégradation des terres agricoles dans la Région des Savanes au Nord Togo</i>	858
N'DRI Kouamé Frédéric, Kone Ferdinand N'GOMORY, KONATE TREMAGAN, Kouamé Marc Anselme N'GUESSAN <i>Dynamique urbaine et aviculture dans la ville de Bouaké : entre opportunité économique et dégradation environnementale</i>	879
AGBON Apollinaire Cyriaque, Sènami Fred MEKPEZE <i>Cartographie des contraintes à l'étalement urbain dans la commune de Sèmè-Podji (sud du Bénin)</i>	901
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V. <i>Gestion des espaces frontaliers et sécurité dans l'arrondissement d'Igana (commune de Pobè)</i>	923

Joseph Saturnin DIEME, Henri Marcel SECK, Bonoua FAYE, Ibrahima DIALLO <i>Evolution de l'occupation des sols dans la commune de Mangagoulack de 1982 à 2025</i>	941
KANKPENANDJA Laldja, BAWA Dangnисso, ODJIH Komlan <i>Utilisations des terres et géomorphodynamique superficielle dans le bassin versant du Bonkoun au nord-Togo</i>	956
KOUADIO N'dri Ernest <i>Distribution spatiale des services urbains dans un contexte d'expansion urbaine à Bingerville en Côte d'Ivoire</i>	972
MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, TCHEKOTE Hervé, LARDON Sylvie <i>Mécanismes et défis de l'approvisionnement vivrier de la métropole Yaoundé par ses périphéries : cas de Nkometou, Nkolafamba et Mbankomo</i>	988
Fatimata SANOGO, Adama KEKELE, Laurent Tewendé OUEDRAOGO <i>Aménagement hydro-agricole et dynamique du front pionnier agricole dans le sous bassin versant Plandi 2 dans un contexte de migration agricole, Région du Guiriko (Ouest du Burkina Faso)</i>	1020
SAGNA Ambroise, BA Djibrirou Daouda, SECK Henri Marcel, DIATTA Hortense Diendene <i>Approche par télédétection de la dynamique spatio-temporelle des terres salées du Sous-Bassin du Kamobeul Bolong entre 1985 et 2015</i>	1038
LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth <i>Croissance urbaine et occupation spatiale dans la communauté urbaine d'Ignie (République du Congo)</i>	1059
Salifou COULIBALY <i>Croissance démographique et crise du logement dans la ville de Bingerville (Côte d'Ivoire)</i>	1076
KONAN Aya Suzanne <i>Les externalités socio-économiques de la transformation du manioc dans la ville de Toumodi (Côte d'Ivoire)</i>	1093
Daniel Guikahué BISSOU <i>Evaluation des pratiques écotouristiques dans les villages côtiers de la région de San Pedro : le cas du village Nero-Mer dans la sous-prefecture de Grand-Bereby</i>	1112

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye <i>Production de l'anacarde dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : de l'espérance aux désarrois des paysans</i>	1124
Koly Noël Catherine KOLIÉ <i>Transports et développement socioéconomique en Guinée Forestière</i>	1140
N'GORAN Kouamé Fulgence <i>Déterminants sociodémographiques du tourisme nocturne dans la ville de Bouaké</i>	1061
KOUADIO Datté Anderson <i>Analyse de l'impact de la frontière Ivoiro-Ghanéenne sur les dynamiques migratoires dans la ville d'Abengourou (Est, Côte d'Ivoire)</i>	1087
Laetitia Guylia ROGOMBE, Nadine Nicole NDONGHAN IYANGUI, Marjolaine OKANGA-GUAY, Whivine Nancie MAVOUNGOU-MAVOUNGOU, Jean-Bernard MOMBO <i>L'urbanisation du grand Libreville : entre pression foncière et pression environnementale</i>	1103
Ramatoulaye MBENGUE <i>La gestion des déchets solides ménagers par réutilisation dans la commune de Ngor, Sénégal</i>	1118
Daniel GOMIS, Babacar FAYE, Abdou Khadre Dieylany Yatma KHOLLE, Agnès Daba THIAW-BENGA, Aliou GUISSE, Aminata NDIAYE <i>Dynamiques spatio-temporelles du couvert végétal dans le bassin arachidier de 1985 à 2017 : cas de l'Arrondissement de Djilor (Fatick, Sénégal)</i>	1135
KOUADIO Nanan Kouamé Félix <i>Restrictions sanitaires liées à la Covid-19 et résilience des commerçants de vivriers à Korhogo, Côte d'Ivoire</i>	1158
KOUADIO Akissi Yokebed, VEÏ Kpan Noel <i>Hévéaculture circulaire en zone rurale : une approche spatiale intégrée à la société des caoutchoucs de Grand-Béréby</i>	1178
SOM Ini Odette épse KOSSONOU, ASSOUMOU Tokou Innocent, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène <i>La production de l'igname dans le département de Bondoukou, une organisation encore traditionnelle</i>	1197

GBENOU Pascal	1218
<i>Utilisation des pesticides de synthèse et gestion des emballages vides dans la basse vallée de l'Ouémé (Bénin) : analyse diagnostique</i>	
GOLI Kouakou Camille, N'ZUÉ Koffi Pascal, ALLA Kouadio Augustin, KOUASSI Kouamé Sylvestre	1233
<i>La pêche à Béoumi : analyse du jeu des acteurs par la méthode Mactor</i>	
Déhalé Donatien AZIAN	1256
<i>Accès à l'eau potable a la population de la commune des Aguégués</i>	
Jean SODJI	1273
<i>Inconstance climatique et rendement agricole dans le bassin versant du fleuve Ouémé à l'exécutoire de Bétérou au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
ASSABA Hogouyom Martin	1290
<i>Impact de la mauvaise gestion des eaux usées sur l'environnement dans le 5^{eme} arrondissement de Cotonou (Afrique de l'ouest)</i>	
NIAMEY Ahou Laure Béatrice, YAPI Maxime, KOFFI Brou Émile	1307
<i>Insuffisance des équipements et dégradation de la qualité de l'enseignement dans les structures de formation technique et professionnelle dans le département de Bouaké (Centre nord de la Côte d'Ivoire)</i>	
KOUADIO N'guessan Arsène, SANGARÉ Nouhoun	1323
<i>Dynamique du mode d'habiter : de la précarité à la valorisation des matériaux locaux à Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	
Christelle Makam SIGHA, Paul TCHAWA	1338
<i>Rareté des terres et migrations paysannes à l'Ouest-Cameroun : cas des jeunes agriculteurs du département de la Menoua</i>	
HOUSSEINI Vincent, AOUDOU DOUA Sylvain	1356
<i>Acteurs du commerce frontalier du marché de Dziguilao dans l'extrême-nord (Cameroun) : entre enjeux et complexité des relations</i>	
N'DOLI Stéphane Désiré Eckou, YMBA Maimouna, KAMANAN N'zi Franck	1371
<i>L'accès aux soins des enseignants à Bouaflé : une ville secondaire de la Côte d'Ivoire</i>	
TOURE Adama	1382
<i>La gouvernance foncière, entre tradition et modernisme dans le département de Dikodougou (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	

RESTRICTIONS SANITAIRES LIEES A LA COVID-19 ET RESILIENCE DES COMMERÇANTS DE VIVRIERS A KORHOGO, COTE D'IVOIRE

KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maître de Conférences

Département de géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

Email : knanan2008@gmail.com

(Reçu le 28 août 2025; Révisé le 15 novembre 2025 ; Accepté le 30 novembre 2025)

Résumé

Dans l'application des mesures barrières contre la Covid-19 prônées par l'Organisation Mondiale de la Santé, chaque État membre adopte des dispositions spécifiques à son environnement. En Côte d'Ivoire, les autorités tiennent compte de la particularité de chaque région dans leurs décisions de lutte contre la pandémie. Ainsi, dans la ville de Korhogo, l'accent fût mis sur les restrictions au niveau des commerces notamment la suppression des séances des marchés hebdomadaires (communément appelées jour de marché) et la réduction du temps de vente dans les commerces ordinaires. Ces dispositions, quoique protectrices, occasionnent de multiples désagréments notamment la réduction des revenus des commerçants de vivriers ainsi que la diminution de leur pouvoir d'achat. Pour survivre, ces derniers développent des stratégies d'adaptation. L'objectif de la recherche est d'analyser les stratégies déployées par les commerçants de vivriers de Korhogo pour s'adapter aux restrictions sanitaires imposées pendant la pandémie de la Covid-19. Pour atteindre ce but, l'étude s'appuie sur des recherches documentaires axées sur des consultations en ligne et des enquêtes de terrain réalisées dans les marchés auprès des commerçants choisis sur la base de la technique à choix raisonné. Les résultats de nos investigations stipulent que les commerçants de vivriers provenant à plus de 60% des villages proches de la ville de Korhogo, échappent aux décisions de suppression des séances de marché hebdomadaire, dont la finalité est de faire respecter la distanciation physique dans des lieux habituellement surchargés d'Hommes. En effet, plus de 70% des vendeurs maintiennent ces jours de marché en les déplaçant à l'insu des autorités ; trompent les forces de l'ordre en s'installant dans d'autres lieux de vente; et ouvrent de nouveaux sites de distribution dispersés dans la ville de Korhogo. En définitive, les résultats montrent que, malgré les restrictions sanitaires, les commerçants de vivriers ont développé diverses stratégies d'adaptation, illustrant une forte capacité de résilience face aux contraintes imposées par la pandémie.

Mots clés : Ville de Korhogo, Covid-19, commerce de vivriers, crise sanitaire, résilience

MEASURES AGAINST COVID-19 AND RESILIENCE OF FOOD TRADERS IN KORHOGO, CÔTE D'IVOIRE

Abstract

In implementing the barrier measures against COVID-19 recommended by the World Health Organization, each member state adopts provisions specific to its environment. In Côte d'Ivoire, the authorities took into account the specific characteristics of each region in their decisions to combat the pandemic. Thus, in the city of Korhogo, the emphasis was placed on restrictions on businesses, notably the cancellation of weekly market days (commonly known as market days) and the reduction of sales hours in ordinary shops. These measures, although protective, cause multiple inconveniences, including a reduction in the income of food traders and a decrease in their purchasing power. In order to survive, the latter develop adaptation strategies. The objective of the research is to analyze the strategies deployed by food traders in Korhogo to adapt to the health restrictions imposed during the Covid-19 pandemic. To achieve this goal, the study relies on documentary research based on online consultations and field surveys conducted in markets with traders selected using the reasoned choice technique. The results of our investigations show that more than 60% of food vendors from villages near the city of Korhogo are circumventing decisions to cancel weekly market days, which are intended to enforce physical distancing in places that are usually crowded with people. In fact, more than 70% of vendors are continuing to hold market days by moving them without the authorities' knowledge, outwitting law enforcement by setting up in secondary markets, and opening new distribution sites scattered throughout the city of Korhogo. Ultimately, the results show that, despite health restrictions, food traders have developed various adaptation strategies, demonstrating a strong capacity for resilience in the face of the constraints imposed by the pandemic.

Keywords: City of Korhogo, Covid-19, food trade, health crisis, resilience

Introduction

Contrairement à la crise sanitaire liée au virus à Ebola (limitée au continent africain), la Covid-19, concerne la planète terre. Son apparition date du 31 décembre 2019 à Wuhan en Chine. Dans l'espace francophone, Habarurema *et al.* (2021, p. 20) fixent le nombre de cas confirmé au 31 Mai 2021 à 14 215 730 pour 314 771 décès. En Côte d'Ivoire, le premier cas selon l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), est apparu le 11 Mars 2020 à Abidjan, au sud du pays. Malgré les mesures arrêtées par l'Organisation Mondiale de la Santé (2020) et appliquées par l'État de Côte d'Ivoire, la maladie gagne du terrain à Abidjan et dans le reste du pays. Selon l'Institut National de l'Hygiène Publique ivoirien, le pays comptait 384 cas confirmés, le 8 Avril 2020.

La ville de Korhogo enregistre son premier cas le 26 Mars 2020. Les mesures barrières, jusque-là ignorées dans cette localité, vont connaître de ce fait une application rigoureuse. La finalité de cette intransigeance dans la gestion de la pandémie est la protection de la population contre le virus qui se propage rapidement au contact selon l’Organisation Mondiale de la Santé. Toutefois, ces règles, quoique protectrices, perturbent le bon fonctionnement des activités commerciales notamment la vente de produits vivriers.

Particulièrement, pour le respect de la mesure de distanciation physique, les autorités communales et préfectorales de la commune de Korhogo, à travers un communiqué publié en avril 2020, décidèrent de la suppression des séances de marché hebdomadaire communément appelées « Koundjène » (jour de marché) en langue locale. Pourtant, cet espace offre selon L. Yéo *et al.* (2016, p. 49), d’énormes possibilités d’écoulement de vivriers produits localement au profit des paysans généralement de sexe féminin. Selon les auteurs, elles en tirent des revenus non négligeables utiles à l’amélioration de leur condition de vie. La restriction des activités de commerce en rapport avec la pandémie de la Covid-19, engendre ainsi, de nombreux problèmes socioéconomiques chez les commerçants et compromet l’autonomie des femmes-productrices (K. F. Kouadio-Nanan, 2021, p. 242). Pour survivre, les vendeurs de vivriers dont les produits sont hautement périssables, développent des stratégies de résistance contre la mise en œuvre des mesures barrières dans le commerce.

L’étude interroge les stratégies d’adaptation des commerçants de vivriers face aux restrictions sanitaires liées à la Covid-19, initiées par l’État de Côte d’Ivoire à l’échelle locale. Son objectif est d’analyser les stratégies déployées par les commerçants de vivriers de Korhogo pour s’adapter aux restrictions sanitaires imposées pendant la pandémie de la Covid-19. Ainsi, elle aborde successivement la question de la psychose autour de la Covid-19 (i), les mesures barrières spécifiques au commerce dans la ville de Korhogo (ii) et la résilience des commerçants face aux restrictions sociales (iii).

1. Matériel et méthodes

L’étude s’appuie essentiellement sur des recherches documentaires et des enquêtes de terrain.

La recherche documentaire axée singulièrement sur des consultations en ligne (compte tenu du contexte de la crise sanitaire) a consisté à collecter des informations antérieures à la question posée par l’étude. Les variables principales de l’étude, singulièrement la pandémie dans le monde, ses modes de gestion et les stratégies d’adaptation des populations intervenant dans le commerce informel, ont servi de référence dans le choix des documents abordés. Ainsi les travaux de L. Yéo (2016), F. Waltenberg *et al.* (2021), J. D. Habarurema *et al.* (2021) et K. F. Kouadio-Nanan (2021), ont été consultés.

Dans les enquêtes de terrain, une équipe de trente (30) personnes a été mobilisée dès le 05 avril 2020. Ces enquêteurs généralement originaires de la région de Korhogo, ont privilégié la proximité des relations qu'ils entretiennent habituellement avec les acteurs du commerce de produits vivriers (pour réduire leur déplacement). Le respect des règles de protection contre la Covid-19, c'est à dire le port de masques, le maintien d'un écart de (01) mètre au moins entre les personnes et le lavage régulier des mains a été encouragé pour les visites de terrain proprement dites. En vue de limiter les déplacements des enquêteurs dans un contexte de crise sanitaire, la technique à choix raisonné nous a semblé la plus adaptée sur le terrain. Elle nous a permis non seulement de rester en phase avec l'objectif fixé par l'étude mais également de contourner les risques de contamination

Ainsi, en plus de la taille et la fonction des zones de commercialisation, l'étude a tenu compte de la distance entre le lieu de vie des différents enquêteurs et les marchés dans le choix des sites d'enquête. La recherche a de ce fait privilégié les marchés proches des habitations des enquêteurs, afin de leur éviter les transports en commun (dans de longs déplacements), qui pourraient les exposer à la maladie. En somme, le « grand marché » de la ville de Korhogo et huit petits marchés notamment Soba, Sinistré, Koko, Ahoussabougou, Kassirimé, prémafolo, petit-paris et Natiokobadara, ont été retenus pour conduire la recherche.

Les commerçants enquêtés sont ceux des espaces marchands précédemment cités, particulièrement les distributeurs de vivriers. Dans une approche quantitative, nous avons enquêté au total 20 commerçants par « petit marché » et 40 dans le plus grand¹, soit 200 commerçants enquêtés par le biais de questionnaires. Ces choix sont axés sur plusieurs critères notamment le sexe des commerçants, le type de produits vivriers commercialisés, l'origine de la production vendue et le lieu de commercialisation des produits vivriers. L'objectif de ces critères est de savoir s'ils conditionnent la capacité de résilience des commerçants. Les questions posées sont surtout liées aux systèmes de commercialisation et stratégies d'adaptation aux contraintes de la Covid-19 dans le cadre de la commercialisation de produits vivriers.

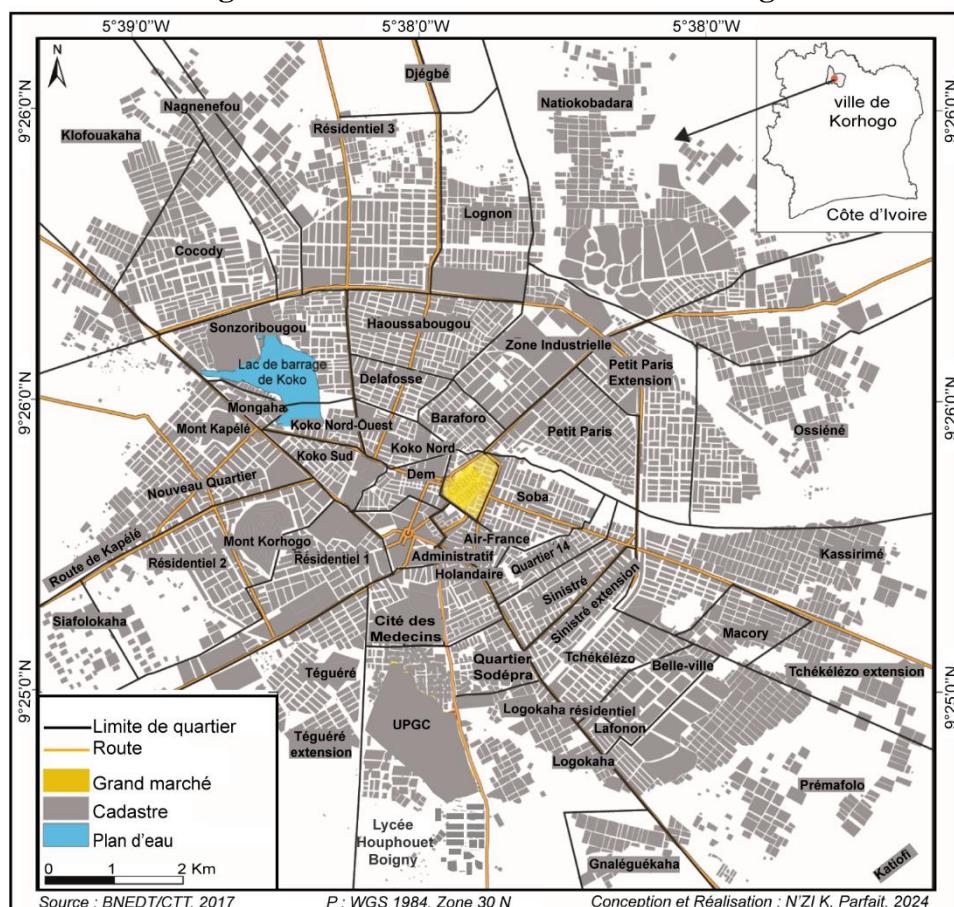
Dans le respect des mesures barrières contre la maladie, des interrogations à travers un guide d'entretien ont été également soumises aux structures intervenant dans la gestion de la pandémie, la production et la commercialisation des produits vivriers à Korhogo. Ainsi, dans une approche qualitative, nous avons interrogé 05 individus à savoir le Directeur du Centre Hospitalier Régionale (CHR), le responsable de l'Institut National d'Hygiène Publique de la Région (INHP), le Directeur régional de l'Office de Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), le responsable de l'exploitation

¹ L'importance du nombre de commerçants enquêtés dans le grand marché réside dans sa taille, mais surtout dans son choix pour le « Koundjène », jour de marché hebdomadaire.

agricole des bas-fonds de la direction régionale du ministère de l’Agriculture et le responsable de la coopérative agricole Womiengnon de Korhogo. Ces échanges ont porté sur leur rôle dans l’organisation de la filière vivrière et les stratégies de protection des acquis des commerçants de vivriers parallèlement aux mesures de restriction dans le commerce.

Le traitement des données recueillies a été assuré par le logiciel Excel 2016 et la rédaction par celui de Word 2016. Les logiciels QGIS et Adobe Illustrator ont été utilisés pour la réalisation des cartes. La ville de Korhogo est située dans la région du Poro, au nord de la Côte d’Ivoire, à près de 600 km d’Abidjan (figure 1).

Figure 1 : localisation de la ville de Korhogo



Pour l’éthique de la recherche, l’étude a été menée dans le respect des exigences en matière de protection des droits humains. La participation à l’étude a été faite de façon anonyme et volontaire à l’issue d’un consentement éclairé. Toutes les personnes interviewées ont été informées, avant le début de l’entretien et la prise de photos, de leur droit de refuser de participer à l’entretien ou à l’interrompre à tout moment sans donner de justification et sans crainte de représailles. Les informations recueillies sont considérées comme confidentielles pour protéger l’identité des enquêtés.

2. Résultats

2.1. La Covid-19, une psychose à l'échelle internationale, nationale et locale

2.1.1. Une psychose à l'échelle internationale

Depuis la découverte du premier cas de maladie à coronavirus le 31 décembre 2019 à Wuhan en Chine, la communauté internationale est dans une psychose eu égard à la rapidité de propagation du virus et à sa difficile gestion. Ainsi, après des études accélérées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), des mesures de protection ont été identifiées. Il s'agit singulièrement de la distanciation physique d'un mètre au-delà du lavage des mains et du port de masques. Pour le respect de la distanciation physique par exemple, il a été décidé de la suppression des lieux de concentration des populations. Les différentes autorités Etatiques interdisent certains lieux notamment les espaces ou activités non indispensables à la vie. De ce fait, l'on assiste à la fermeture des sites touristiques et de restauration ; le report des Jeux Olympiques de 2020 ; la fermeture des établissements scolaires et universitaires ; etc.

Les réseaux sociaux ont contribué fortement à nourrir cette psychose, à travers parfois des « Fakenews », plongeant la population dans une inquiétude, tendant à penser à la fin du Monde. Les médias internationaux, contrairement aux réseaux sociaux, rassuraient plus ou moins les populations quant à la compréhension de l'évolution du virus, aux dispositions pour sa protection et à sa non-fatalité, même si on déplorait des inconstances dans leurs raisonnements².

Habituellement confrontés aux crises politico-militaires et alimentaires, les pays africains qui ont pour référence sanitaire les pays développés et surtout européens, découvraient également grâce aux médias internationaux, une autre forme de crise à laquelle ils n'étaient pas forcements habitués.

2.1.2. Une psychose à l'échelle nationale et locale

En Côte d'Ivoire, le premier cas découvert le 11 Mars 2020 à Abidjan, a davantage renforcé la crainte des populations. Ainsi, relativement aux mesures prises par la communauté internationale, le gouvernement ivoirien décide de l'arrêt des enseignements scolaires et universitaires, la fermeture des frontières nationales, la suspension des déplacements à l'intérieur du pays et des lieux de culte, etc. Parallèlement à ces décisions, on a assisté au retour brutal et précipité des ivoiriens vivant à l'extérieur avant la fermeture des frontières nationales. Ces derniers à leur arrivée étaient confinés pendant 14 jours à l'INJS (Institut National et Jeunesse et des Sports), dans la commune de Marcory. L'objectif pour le gouvernement était de s'assurer de leur bon état de santé et surtout de leur négativité à la Covid-19. Toutes

² Les médias internationaux ont soutenu au début de la pandémie, la non-nécessité de port de masque, réservé uniquement au malade et au personnel soignant, avant de défendre son port régulier par tous quelques mois plus tard.

ces décisions plus ou moins salutaires dont le paroxysme fut l'instauration d'un couvre-feu entre 21 heures et 05 heures du matin, le 24 Mars 2020, participant au renforcement de la peur des populations d'autant plus qu'elles étaient soutenues par des campagnes de sensibilisation sur les chaines nationales.

La commune de Korhogo, située au nord de la Côte d'Ivoire a également connu cette psychose surtout après la découverte de son premier cas, le 26 Mars 2020 (l'INHP de la région du Poro). Cette peur a été entretenue par le retour des élèves et étudiants initialement à Abidjan ou à l'extérieur du pays. Elle a été renforcée par la prise de mesures de protection spécifiques à la ville notamment dans le secteur du commerce.

2.2. Des mesures barrières spécifiques au commerce dans la ville de Korhogo

À Korhogo comme partout ailleurs, les marchés représentent des lieux publics plus ou moins grands où se regroupent les populations. Ainsi, dans l'application des mesures sanitaires relatives à la distanciation physique, ceux de la ville de Korhogo ont connu des interdits notamment la suppression des jours de marché hebdomadaire et la réduction du temps de fonctionnement des marchés ordinaires.

2.2.1. La suppression du jour de marché hebdomadaire : le « Koundjène »

Le « Koundjène » en langue locale (Senoufo) est le marché principal de la ville de Korhogo. Communément appelé « jour de marché », il occupe le site habituel du plus grand marché de la ville et est relativement répété toutes les semaines avec « j-1 » dans le choix de chaque prochaine séance, soit tous les six jours. L'histoire de la création de ce marché remonte à l'époque de Samory Touré et sa conquête des territoires, qui a vu la protection de Korhogo par le patriarche Gon Coulibaly. Ainsi, sur les propositions du dernier cité au premier nommé, Korhogo est devenue un lieu d'échange circonstanciel au profit des déplacements dans le grand pays « Sénoufo », que L. Yéo (2016, p.160), qualifie de « marché étape ». Avec, l'évolution de la société, ce marché est devenu l'espace de vente des denrées alimentaires produites localement par les populations autochtones des zones rurales proches. La diversité des denrées proposées ainsi que leur facilité d'accès, ont suscité un engouement chez les populations de plus en plus citadines, dont les besoins en produit alimentaire sont croissants (K. H. Konan *et al.*, 2016, p. 49). Le « Koundjène » est devenu une référence si bien qu'il est considéré comme l'unique moment sollicité par les ménages pour s'approvisionner en vivrier. Selon nos enquêtes, plus de 50% des ménages de la ville effectuent au moins une fois, des achats de denrées alimentaires pendant ces périodes. Ce taux s'est renforcé pendant cette pandémie durant laquelle les risques d'insécurité alimentaire ne sont pas à exclure (M. Maetz, 2020, p.1).

Dans le fonctionnement du « Koundjène », les vendeurs de vivriers occupent les artères et les espaces publics proches du site principal du plus grand marché de la ville, comme en témoignent les photos 1 et 2.

Photo 1 : la voie principale du grand marché occupée par les commerçants et consommateurs, avant le début de la pandémie de la Covid-19.



Crédit photo : Kouadio-Nanan, 2018

Photo 2 : concentration des commerçantes et consommateurs dans une des artères à l'entrée nord du grand-marché, avant la Covid-19.



Crédit photo : Kouadio-Nanan, 2018

L'analyse des images précédentes montre une forte concentration des populations sur le site du « Koundjène » et les espaces publics qui lui sont proches. Ainsi, la logique de distanciation physique (01 mètre au moins) recommandée par l'OMS en 2020 est difficilement respectée. D'où la décision de sa suppression afin de réduire les risques de propagation du virus, selon un communiqué du préfet de région datant du 27 mars 2020. Pourtant, comme mentionné plus haut, ce moment offre des situations de vente beaucoup plus vaste, surtout pour les femmes. En effet, habituellement, la veille (ou tôt le matin) des jours de ce marché hebdomadaire, les femmes viennent des zones rurales proches de Korhogo afin d'y vendre leurs productions agricoles vivrières³ et assurer le bien-être de leurs familles respectives, grâce aux revenus tirés de ces ventes (K. F. Kouadio-Nanan, 2021, p. 236). Plus de 75% des commerçants de vivriers enquêtés lors du « Koundjène », sont issus des zones rurales proches. La suppression de cette opportunité de vente pour des questions sanitaires constitue de réels manques à gagner pour les commerçants notamment les femmes productrices. Au-delà de ce moment (« Koundjène »), la quasi-totalité des commerçants de produits vivriers enquêtés dans les différents marchés à Korhogo (commerces ordinaires), sont également issus des zones rurales environnantes (Tableau 1).

³ Tomates ; choux ; carottes ; salades ; patates ; piments ; etc.

Tableau 1 : Répartition des commerçants de vivriers enquêtés par espace marchand selon leur lieu de résidence.

Espaces marchands enquêtés	Nombre de commerçant enquêté par marché	Lieu de résidence	
		Nombre de commerçants issu des villages proches	Nombre de commerçants issus de la ville de Korhogo
Grand marché de la ville	40	31	09
Marché de Soba	20	09	11
Marché de Sinistré	20	12	08
Marché de Koko	20	13	07
Marché de Ahoussabougou	20	11	09
Marché de Kassirimé	20	14	06
Marché de Prémafolo	20	15	05
Marché de Petit-Paris	20	06	14
Marché de Natiokobadara	20	11	09
TOTAL	200	122	78
Taux (%)		61	39

Source : Enquêtes, 2020

Le tableau 1 précédent traite comme l'indique son titre de la répartition des commerçants de vivriers enquêtés par espace marchand selon leurs lieux de résidence. Il est constitué de quatre colonnes dont l'essentiel présente le nombre de commerçant en fonction de leurs lieux de vie et de 12 colonnes qui font généralement l'inventaire des différents marchés de vente de vivrier dans la ville de Korhogo. De façon spécifique, le grand marché de la ville de Korhogo est celui qui abrite le plus fort volume de commerçants issu des villages proches. A la différence de cet espace marchand, les marchés de Soba et Petit-Paris, disposent de très peu de vendeur provenant des zones rurales. Ainsi, à l'exception de ces deux derniers marchés, les autres sont majoritairement occupés par des commerçants provenant des villages proches ou rattachés à la ville comme quartier (Programme Ecoloc, 1999, p. 30). Singulièrement, les zones rurales intégrées à Korhogo, quoique rattachées à cette ville depuis plus de 20 ans, conservent encore leur fonction traditionnelle. Elles continuent d'être marquées par d'importantes activités agricoles dans l'occupation des populations.

2.2.2. La réduction du temps de commercialisation dans les espaces marchands ordinaires

Dans la logique de protection des populations de Korhogo, les autorités communales et préfectorales ont également décidé du nettoyage des espaces marchands tous les après-midis à 14H 30. De fait, tous les lieux de commerce secondaire et principal ferment à cette période, afin de permettre leur nettoyage par les services de la municipalité. Désormais, le temps de fonctionnalité des espaces marchands de la ville

est entre 07 H 30 min. et 14H 30 min., soit 07H de vente. Tout contrevenant à cette règle enfreint à la loi selon le communiqué du Préfet de région du 27 mars 2020. À l'image des communes de l'Afrique subsaharienne notamment le Cameroun (J. Sagne et J. D. Manga-Kalniga, 2021, p. 180), la circonscription de Korhogo intervient plus ou moins dans la planification urbaine ; en effet, la mise en œuvre des politiques publiques nécessite l'intervention des communes qui disposent de compétence locale. Ainsi, pour faire respecter les mesures de fermeture du marché, dès 14H 20 min. de chaque jour, les forces de l'ordre sont déployées sur instruction du préfet de police dans les différents sites afin de disperser les commerçants à 14H30. Sur la base des menaces de confiscation de leurs produits, les commerçants s'exécutent (Photo 3 et 4).

Photo 3 : une artère de l'intérieur du grand marché occupée à 09H30 (avant 14H 30) dans un moment de « Koundjène ».



Crédit photo : Koffi, 31 Mars 2020

Photo 4 : L'artère précédemment occupée, vidée sa population à 15H (après 14H 30, l'heure de fermeture) dans un moment de « Koundjène ».



Crédit photo : Koffi, 06 Avril 2020

Cette nouvelle démarche quoique salutaire dans la lutte contre la maladie à Covid-19, conditionne la fluidité des échanges de produits vivriers dans la ville et cause d'énormes désagréments aux commerçants et consommateurs, contraints à s'adapter selon plus de 80% des enquêtés.

2.3. Restrictions sociales et résilience des commerçants

Face à leur dépendance des retombées socioéconomiques liées à la commercialisation des produits vivriers et aux risques de périsabilité desdits produits, les commerçants intervenant dans la filière, développent des stratégies d'adaptation notamment le contournement des mesures barrières en vue d'évacuer leur production.

2.3.1. Le déplacement incontrôlé des jours de marché hebdomadaire (« koundjène ») par les commerçants

Comme mentionné plus haut, le « Koundjène » utilise le site du plus grand marché de la ville de Korhogo, situé au quartier Soba. C'est un lieu de forte concentration humaine qui se renouvelle tous les 6 jours. Ces périodes sont en effet, les moments choisis par les producteurs locaux et les consommateurs de la commune, pour la vente de leurs productions agricoles et l'approvisionnement des ménages en denrées

alimentaires. C'est un avantage à la fois pour les commerçants et les consommateurs, eu égard aux opportunités socioéconomiques et alimentaires tirées par chacun des acteurs. Cependant, conformément aux mesures barrières contre la Covid-19, l'État de Côte d'Ivoire à travers les autorités communales et préfectorales a décidé de la suppression de ces moments de commerce, causant ainsi de nombreux désagréments chez les populations concernées.

Pour maintenir leurs chiffres d'affaires et surtout assurer la survie à leurs familles respectives⁴, les commerçants de produits vivriers particulièrement contournent ces mesures en déplaçant à l'insu des autorités, les jours du « Koundjène », en accord avec les consommateurs qui s'adaptent bien à cette nouvelle démarche. Sur les 200 commerçants de produits vivriers enquêtés, plus de 90% affirment avoir contourné au moins une fois la décision d'arrêt des ventes dans le « Koundjène ».

Le « Koundjène » est désormais positionné avant ou après le jour antérieurement reconnu par l'administration de la ville. L'objectif de cette démarche pour les commerçants est d'éviter les agents de police (chargés d'empêcher l'accès au site de commerce) qui ignorent ces mutations dans le choix du jour du « Koundjène ». En effet, contrairement à l'octroi de ligne de crédit et la suppression des impôts aux profits de petits entrepreneurs par la mairie de Maricá au Brésil (F. Waltenberg *et al.*, 2021, p. 143), celle de Korhogo insiste sur les mesures barrières sans de véritables mesures palliatives. Les producteurs confrontés à un manque à gagner tombent dans l'illégalité pour survivre.

2.3.2. Le « Koundjène » désormais dans les marchés secondaires de la ville

Dans la logique de préservation de leurs acquis, les commerçants de produits vivriers, déplacent le « Koundjène » dans les lieux de commercialisation secondaire de la ville. Ainsi, loin du site officiel, ils sont dispersés dans les petits commerces notamment à Soba, Sinistré et Ahoussabougou. L'objectif est d'écouler rapidement leurs productions agricoles avant l'arrivée des forces de l'ordre. Toutefois, ces commerçants subissent parfois l'arrivée inattendue des agents de police, comme l'atteste la photo ci-après.

⁴ Les revenus tirés des ventes sont utilisés dans la gestion et la subsistance des familles

Photo 5 : des agents de sécurité dispersant des commerçants de vivriers au petit marché d'Ahoussabougou



Crédit photo : Zana, 06 Avril 2020

Sur la photo précédente, l'on aperçoit des agents de sécurité pourchasser des commerçants dans le petit marché d'Ahoussabougou. Cette image traduit l'opposition entre la volonté des agents de sécurité à faire respecter les mesures barrières et celle des commerçants à vendre le minimum de leur production vivrière afin d'en tirer un revenu financier et éviter leur putréfaction⁵.

Aussi, pour contourner les agents de l'ordre, les commerçants se présentent tôt les matins entre 05H 00 et 06H 00 dans les différents marchés de la ville pour écouler leur production, avant l'arrivée des agents de sécurité (dès 07H 00). Sur les 200 commerçants enquêtés, près de 80% affirment avoir déjà emprunté cette voie de commercialisation. La résilience des commerçants à Korhogo quoi qu'elle soit informelle, aide les populations à préserver plus ou moins leurs acquis financiers. Des formes de résilience formelle existent cependant au Sénégal ; elles ont permis d'atténuer les effets de la crise selon S. M. Sene (2021, p. 168).

2.3.2. *L'émergence de nouveaux sites de distribution de vivriers dans la ville*

Les restrictions sociales liées au commerce à Korhogo dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, ont changé les habitudes des commerçants et consommateurs dans la ville. L'on constate la naissance de nouveaux sites autour du marché principal et des espaces marchands secondaires. C'est le cas notamment de l'occupation des commerçantes des artères à l'approche du grand marché, antérieurement exclues des ventes (photo 6).

⁵ Les produits vivriers constitués de choux, tomates, piments, etc., sont hautement périssables conformément au manque de moyens de conservation efficaces.

Photo 6 : une section du prolongement du site du marché



Crédit photo : Kouadio-Nanan, 7 Avril 2020

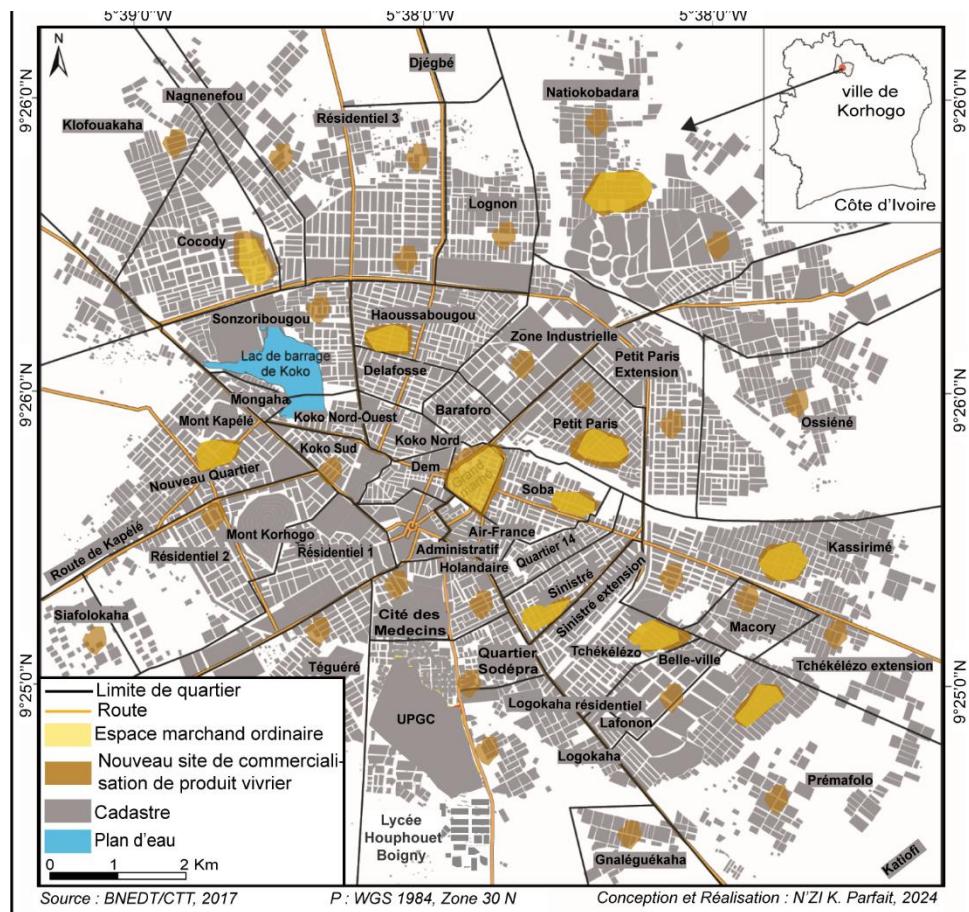
En outre, au-delà du prolongement de l'espace initialement réservé au marché principal, on note une occupation régulière des vendeuses de vivriers des espaces libres à l'intérieur des quartiers de la ville après la fermeture des sites principaux de vente. Les commerçants, malgré leur forte présence dans les zones rurales (près de 60% résident dans les différents villages de la commune) se donnent les moyens d'écouler l'essentiel de leurs productions, avant leur retour dans les zones rurales respectives (Photo 7 et figure 2).

Photo 7 : Lieu provisoire de vente de produits vivriers à Kôkô après la fermeture des marchés



Crédit photo : Awa, 05 Avril 2020

Figure 2 : Émergence de nouveaux sites de commercialisation de produits vivriers dans la période de la Covid-19



Les commerçants résidents de la ville de Korhogo, quant à eux, transforment après la fermeture des espaces commerciaux, leurs différents domiciles en lieu provisoire de commerce de vivriers comme l'atteste les photos 8 et 9.

Photo 8 : Vente de poissons à domicile au quartier Kôkô



Crédit photo : Zana, 05 Avril 2020

Photo 9 : commercialisation de produits vivriers dans les ménages à Soba



Crédit photo : Kouadio-Nanan, 06 Avril 2020

Dans l'ensemble, plus de la majorité des commerçants enquêtés par espace marchand affirment avoir changé au moins une fois de lieu de commerce pour éviter le contrôle des forces de l'ordre comme l'atteste le tableau 2 suivant.

Tableau 2 : Répartition du nombre de commerçants ayant changé au moins une fois de lieu de commerce dans la période de Covid-19

Les marchés enquêtés	Nombre de commerçants enquêté par marché	Effectif des commerçants ayant changé de lieu de vente dans la période de la Covid-19 (entre Mars et Mai 2020)	Taux (%)
Grand marché de la ville	40	33	82,50
Marchés de Soba	20	14	70
Sinistré	20	16	80
Koko	20	12	60
Ahoussabougou	20	13	65
Kassirimé	20	15	75
Prémafolo	20	15	75
Petit-paris	20	11	55
Natiokobadara	20	12	60
TOTAL	200	141	70,5

Source : Enquêtes, 2020

Le tableau 2 de trois colonnes et 12 lignes, fait l'état des lieux du nombre de commerçant ayant changé au moins une fois de zone de commerce dans la période de Covid-19. A l'image du tableau 1 annoncé plus haut, le « grand marché » de la ville est celui qui abrite le plus grand nombre de commerçants à s'être installés dans un autre site de vente dans leur volonté de contourner les restrictions sanitaires, soit 82,5 % des cas. Par contre, ceux de Petit-paris, se sont très peu déplacés (55% des cas). En marge de l'importance de la taille de sa population enquêtée par rapport aux autres, l'explication de la domination du « grand-marché » de la ville dans les déplacements des marchands, est en partie liée à sa fonction. En effet, c'est le marché de référence de la ville compte tenu de sa taille, la diversité de produits qui y sont commercialisés et surtout son rôle dans le « Koundjène » (jour de marché hebdomadaire).

L'entêtement des commerçants à écouler leurs productions réside fondamentalement dans le manque de moyens de conservation de denrées alimentaires fortement périssables et la quête de revenus financiers au profit de leurs familles respectives. Selon L. Yéo (2016, p.105), en pays Sénoufo, les besoins de la famille sont exclusivement du ressort de la femme. Ainsi, ces dernières n'ont de choix que de trouver des canaux informels pour commercialiser leurs produits. Le tableau suivant fait le bilan du comportement des commerçants après la fermeture des lieux formels de vente de produits vivriers dans la ville de Korhogo.

Tableau 3 : Répartition des commerçants selon leurs attitudes après la fermeture des lieux de vente dans la lutte contre la maladie à coronavirus

Effectif des commerçants enquêtés								
Commerçants respectant les mesures de fermeture des marchés dans la lutte contre la Covid-19	Taux (%)	Commerçants ne respectant pas les mesures de fermeture des marchés dans la lutte contre la Covid-19						Taux (%)
		Déplacements incontrôlés des dates du « Koundjène »	Taux (%)	Organisation du « Koundjène » dans les marchés secondaires	Taux (%)	Ouverture de nouveaux lieux de vente (vente à domicile et autres)	Taux (%)	
59	29,50	78	55,30	41	29,10	22	15,60	70,50
141						200		

Source : Enquêtes, 2020

Comme on le constate à travers l'analyse du tableau ci-dessus, 141 commerçants sur les 200 enquêtés utilisent d'autres stratégies de vente après la fermeture des lieux formels de vente dans la ville, soit 70,50% des cas. Dans cette catégorie, 55,30% déplacent de façon incontrôlée la date du « Koundjène » ; 29,10 % organisent le « Koundjène » dans les marchés secondaires à l'insu des forces de l'ordre et 15,60% ouvrent de nouveaux sites de vente, soit à domicile, soit dans les artères secondaires de la ville.

3. Discussion

La psychose née de la Covid 19 n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire encore moins à la commune de Korhogo. La propagation rapide de la maladie et les conséquences sanitaires qui s'en suivent ont occasionné de grandes frayeurs dans la population à l'échelle de la planète terre. Bien vrai que pour J. D. Habarurema *et al.* (2021, p. 19), le taux de contamination en Afrique subsaharienne était le plus faible en Afrique voire dans le monde, mais la peur continuait d'habiter les gouvernants de cette partie du continent au point de prendre brusquement des mesures de protection au même titre que dans les zones les plus touchées. L'interdiction des rassemblements à travers la suppression des activités informelles dont les commerces de produits viviers, est l'une des règles les plus exigées par les décideurs compte tenu des risques de contamination à moins d'un mètre d'un sujet malade. Toutefois, le niveau d'application de cette recommandation contraignante pour les populations varie selon la situation économique et sociale et le nombre de personnes contaminées (J. D. Habarurema *et al.* 2021, p. 28). Si bien que beaucoup d'experts s'inquiétaient durant le deuxième trimestre 2020 de l'éminence d'une grave crise alimentaire en Afrique de l'Ouest particulièrement du fait de la crise économique liée à la pandémie, il s'avère que le

Burkina Faso a continué à faire fonctionner à peu près normalement son système d'approvisionnement alimentaire. Toutefois, certaines catégories de producteurs comme les maraîchers et les arboriculteurs n'ont pu vendre toutes leurs productions (tomate, poivron, banane, mangue) faute d'un marché local et national suffisant, d'alternatives de conservation ou de transformation (P. Dugue *et al.*, 2021, p.1). Sur le cas ivoirien, K. F. Kouadio-Nanan (2021, p. 238) attirait déjà l'attention des autorités sur les risques de mévente des produits agricoles locaux dans la mise en application des mesures sanitaires contre la Covid-19 dans la commune de Korhogo. Cette idée a été également entretenue à Ferkessédougou où N. B. Soro (2023, p. 7) accusait les mesures barrières à la maladie à coronavirus dans la dégradation de toute la chaîne d'alimentation des populations en produits agricoles locaux depuis les champs jusqu'aux revenus des paysans en passant par les systèmes de transport et de commercialisation desdits produits agricoles. Par ailleurs comme évoqué par K. F. Kouadio-Nanan (2021, p. 240) et (J. D. Habarurema *et al.*, 2021, p. 37), ces restrictions au-delà de la réduction du niveau de commercialisation des produits agricoles, constituent des risques de pauvreté des acteurs intervenant dans la filière. Selon T. Saba *et al.* (2021, p. 194), les acteurs surtout de la restauration et l'alimentation au Québec ont vu leur chiffre d'affaires réduit de 20% du fait des dispositions sanitaires contre la Covid-19. Il est vrai que des mesures d'accompagnement sont souvent initiées comme ce fut le cas à Maricá au Brésil (F. Waltenbeg, 2021, p. 143) et au Sénégal (M. Ndione, 2021, p. 257) pour atténuer les effets de ces barrières, toutefois, nombreuses sont les localités qui n'ont bénéficié de ces accompagnements. Ainsi, à l'image des populations de la commune de Korhogo, les acteurs développent des attitudes résilientes parfois contre les règles de lutte contre la maladie pour conserver leurs acquis. Cette approche n'est pas spécifique à Korhogo. En 2021, J. B. Nkounkou et L. Temple (p. 1, 4), affirmaient qu'en République du Congo, les autorités considérant le commerce de produits agricoles comme une activité informelle « essentielle », ont réduit la durée des activités dans les marchés dans la lutte contre la Covid-19. Cette mesure a occasionné des achats de panique des consommateurs, conduisant à la hausse temporaire des prix des produits alimentaires par les commerçants. Un constat relativement similaire a été fait au Togo singulièrement à Lomé par M. Nabagou et K. Kpotchou (2021, p. 5). Selon ces auteurs, la tomate dont la production dans les bassins a coïncidé avec la période de confinement, a connu une mévente du fait de l'impossibilité des acheteurs et revendeurs à s'y rendre. Cependant, contrairement aux initiatives observées chez les commerçants à Korhogo, les producteurs ont assisté impuissamment à la putréfaction de leur production. Certains ont essayé de faire sécher de petites quantités de tomates, mais l'absence de matériels appropriés et de technicité a déteint sur la qualité des produits obtenus qui présentaient une couleur brune à noirâtre. Le seul débouché alternatif était l'alimentation du bétail, les porcs

principalement, mais le prix de vente dans ce cas était faible : 5000 FCFA la caisse de 40 kg, contre 20 000 avant la Covid-19 selon l'étude.

En dehors de ces recommandations généralement contraignantes, il est pourtant possible d'initier des mesures plus supportables par les commerçants et consommateurs. Selon S. Dury *et al.* (2016, p. 5), la création de zones sanitaires pour l'écoulement des denrées alimentaires ou le maintien de marchés de plein air avec des mesures sanitaires peut soulager les différents acteurs impliqués dans le processus de production et de distribution de produits agricoles. Cette approche déjà plus ou moins défendue par K. F. Kouadio-Nanan (2021, p. 243-245), pourrait atténuer les désagréments causés aux producteurs, commerçants et consommateurs.

Conclusion

L'étude de la résilience des commerçants de produits vivriers face aux restrictions sociales liées à la pandémie de la Covid-19, est riche en enseignement. Elle a permis d'analyser les stratégies d'adaptation des commerçants aux désagréments nés des mesures barrières contre la maladie à coronavirus. L'étude révèle que pour contourner les mesures telles que la suppression des jours de marché et la réduction du temps de commercialisation dans les marchés ordinaires, les commerçants de vivriers, en complicité avec les consommateurs, adoptent des comportements divers. Ils changent volontairement à l'insu des autorités communales, le jour du « Koundjène » et déplacent son site dans les centres de commercialisation secondaire de la ville ; ils rusent avec les forces de l'ordre en se présentant tôt le matin (05heures) de chaque « Koundjène » (désormais supprimé) en vue d'écouler l'essentiel de leurs productions vivrières avant l'arrivée des policiers dans le lieu de commercialisation (à 07heures du matin). Certains commerçants enquêtés transforment leurs domiciles en lieu de commerce après la fermeture des sites formels de vente à 14H30 minutes. Cette nouvelle démarche adoptée par les commerçants s'inscrit dans une logique socioéconomique à savoir, la quête de moyens financiers en vue d'assurer le bien-être de leurs familles respectives. La question des conditions de vie des promoteurs d'activités informelles en période de crise sanitaire se pose ainsi avec acuité et mérite une réflexion approfondie.

Références bibliographiques

DUGUE Patrick, KOHIO Edmond N'Bagassi et TIEMTORE Justin Dugué, 2021, « L'agriculture burkinabè face à la crise de la Covid-19 : cas des régions du Yatenga et des Hauts-Bassins ». *Cah. Agric*, 30(16), p. 1-10

DURY Sandrine, ALPHA Arlène, ZAKHIA-ROZIS Nadine et GIORDANO Thierry, 2016, « Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique : enseignements et incertitudes ». *Cah. Agric*, 30(12), p. 1-8

HABARUREMA Jean-Damascène et BOUDARBAT Brahim, 2021, « Bilan de la pandémie de Covid-19 dans les pays francophones ». In BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p.18-54). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

KONAN Kouamé Hyacinthe et KRA Kouadio Joseph, 2016, « Les défis de l'approvisionnement de la ville de Korhogo en produits vivriers ». *Le Journal des sciences sociales*, Numéro spécial « variation subsaharienne », p. 46-62

KOUADIO Nanan Kouamé Félix, 2021, « Commerce de produits vivriers locaux en période de COVID-19 et autonomisation des productrices de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) ». In BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19. *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 232-247). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

MATERNE Maetz, 2020, *COVID-19 et nourriture - La pandémie risque d'entraîner une crise alimentaire majeure*. Récupéré à partir de l'adresse https://lafaimexpliquee.org/La_faim_expliquee/Nouvelles_, Consulté le 27 mars 2020

NABAGOU M'Barek et KPOTCHOU Koffi, 2021, *Villes et campagnes à l'épreuve de la COVID-19 au Togo : entre surproduction des tomates dans les Savanes et pénurie à Lomé*. Cah. Agric, 33(9), p. 1-11

NDIONE Mamadou, 2021, « Entrepreneuriat au Sénégal en période de Covid-19: impact des acteurs culturels et religieux sur le dynamisme des activités du secteur informel ». In B. BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 248-260). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

NKOUNKOU Jean-Bruno et TEMPLE Ludovic, 2021, *Résilience du secteur alimentaire face à la crise Covid-19 et perspectives pour les politiques agricoles en République du Congo*. Cah. Agric, 30 (39), p. 1-8

Programme Ecoloc, 1999, *Rapport général sur l'économie locale de Korhogo et de sa zone d'influence*. Abidjan, Ministère de l'Intérieur et de l'intégration nationale

OMS, 2020, *Mise en œuvre de la résolution WHA73.1 (2020) sur la riposte à la COVID-19 : informations actualisées*

SABA Tarek, CACHAT-ROSSET Gaëlle, RICARDEAU-REGISTRE Jean-François, CISNEROS Luis et DANTHINE Éric, 2021, « Les PME du Québec face à la Covid-19 : stimuler la confiance des entrepreneurs et s'adapter à la « nouvelle normalité ». In B. BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 192-212). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

SAGNE Joseph et MANGA-KALNIGA Jean-Daniel, 2021, « Politique publique nationale en matière de riposte à la Covid-19 et compétence locale : quel avenir pour la décentralisation au Cameroun ». In B. BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 174-189). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

SENE Saliou Mamadou, 2021, « Relance économique Post-Covid 19 au Sénégal : levier et impacts sur la pauvreté ». In BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 155-173). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

SORO N'golo Brahma, 2023, « Les cultures vivrières à l'épreuve de la Covid-19 dans le département de Ferkessédougou au nord de la Côte d'Ivoire ». Récupéré à partir de l'adresse <https://regardsuds.org/les-cultures-vivrieres-a-lepreuve-de-la-covid-19-dans-le-departement-de-ferkessedougou-au-nord-de-la-cote-divoire/> Consulté le 20 Octobre 2024

WALTENBERG Fabio, ACHICHE Djamel, DA SILVA Rodrigo, COSTA Ricardo, FREITAS Fernando, GAMA André et MALDONADO Jorge, 2021, « Monnaie sociale, revenu de base renforcé et prestation d'urgence au travailler : analyse préliminaire des politiques innovatrices mises en place à Maricá, au brésil, pendant la crise de la Covid 19 ». In B. BOUDARBAT Brahim, GUERMAZI Houda Hakim et NDIAYE Mohamed Ben Omar (dir.), COVID-19 : *Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience* (p. 136-154). Location : Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal

YEO Lanzeni, 2016, *L'impact du vivier marchand sur la sécurité alimentaire dans la région du Poro*, Thèse de doctorat unique en géographie, Abidjan, Institut de Géographie Tropicale de l'Université Félix Houphouët-Boigny

YEO Lanzeni, COULIBALY Tiécoura Hamed, KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, 2016, « Incidence du certificat de provenance des produits vivriers sur la sécurité alimentaire dans la ville de Korhogo », GEOTROP, 1, p.46-55